

TARIFS PERISCOLAIRES APPLICABLES AU 01/09/2015

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les tarifs de la restauration scolaire, accueil périscolaire et temps d'accueil périscolaire pour la rentrée 2015-2016.

1/ RESTAURATION SCOLAIRE :

Les tarifs pour la rentrée 2015/2016 ont subi une augmentation de 1,50 % (délibération prise lors du Conseil Municipal du 18 juin 2015).

QUOTIENT FAMILIAL	Résidants Morvillars, Tarif journalier pour 1 enfant Repas + animation du temps de midi (2hx1.25€=2.50€)	Résidants communes extérieures Tarif journalier pour 1 enfant Repas + animation du temps de midi (2hx1.25€=2.50€)
Inférieur à 321	5,68 € (dont repas 3,18 €)	7.23 € (dont repas 4,73 €)
De 321 à 599	6,19 € (dont repas 3,69 €)	7,23 € (dont repas 4.73 €)
De 600 à 1179	6,71 € (dont repas 4,21 €)	7,74 € (dont repas 5,24 €)
Supérieur à 1179	7,23 € (dont repas 4,73 €)	7,74 € (dont repas 5,24 €)

Facturation mensuelle

Accueil périscolaire (matin):

1h : tarif unique soit 1,25 €

Accueil périscolaire (soir) :

1h30 : tarif unique soit 2.00 €

2/ TAP (Temps Accueil Périscolaire) Mardi et Jeudi

(Tarifs selon la délibération n°2014/09/03 prise lors du Conseil Municipal du 06 août 2014 et celle du 30/06/2014, n°2014/06/06).

Pour les enfants de Morvillars ainsi que ceux de Charmois et Froidefontaine :

- * Inscription à 1 activité hebdomadaire : **50 € par an,**
- * Inscription à 2 activités hebdomadaires : **90 € par an.**

Pour toutes les autres communes extérieures :

- * Inscription à 1 activité hebdomadaire : **60 € par an,**
- * Inscription à 2 activités hebdomadaires : **108 € par an.**

Facturation en novembre 2015.

Juin 2015

BON POUR ACCORD

Madame le Maire,

LES PARENTS

Françoise Ravey